Informations de base 2020/2720(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Frais facturés par l'Autorité européenne des marchés financiers aux contreparties centrales établies dans un pays tiers Complétant 2010/0250(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des

Acteurs principaux					
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination		
européen	ECON Affaires économiques et monétaires				

Date Evénement Réfi 14/07/2020 Publication du document de base non-législatif 14/07/2020 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois 23/07/2020 Annonce en plénière de la saisine de la commission	iférence	Résumé
14/07/2020 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
	C(2020)04891	ı
23/07/2020 Annonce en plénière de la saisine de la commission		
•		
11/09/2020 Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
16/09/2020 Décision du Parlement		

Informations techniques				
Référence de la procédure	2020/2720(DEA)			
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué			
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué			
Modifications et abrogations	Complétant 2010/0250(COD)			
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6			
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur			
Dossier de la commission	ECON/9/03511			

Portail de documentation

comptes

2.50.10 Surveillance financière

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0251/2020	09/09/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0214/2020	16/09/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)04891	14/07/2020	
Document annexé à la procédure	C(2020)5837	24/08/2020	